

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 1er avril 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 29, 30 et 31 mars 2016**

**2016 DFA 70** Signature d'un avenant n° 1 à la convention du 7 avril 2006 pour la concession de l'établissement "les Jardins de Bagatelle", situé route de Sèvres à Neuilly à Paris (16e).

**M. Julien BARGETON, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention d'occupation du domaine public conclue le 7 avril 2006 avec la société "Bagatelle Restauration" pour l'exploitation de l'établissement "Les Jardins de Bagatelle" (16e) ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 mars 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant n° 1 à la convention d'occupation du domaine public du 7 avril 2006 concernant l'établissement dénommé "les Jardins de Bagatelle" (16e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 16 mars 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Julien BARGETON, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : L'avenant n° 1 à la convention du 7 avril 2006 concernant l'établissement dénommé "Les Jardins de Bagatelle" (16e) est approuvé.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 1 à la convention d'occupation du domaine public conclue le 7 avril 2006 avec la "société Bagatelle Restauration" concernant l'établissement dénommé "les Jardins de Bagatelle" (16e), dont le texte est joint en annexe du présent projet de délibération.

Article 3 : Les recettes correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement des années 2016 et 2017 dans la rubrique fonctionnelle 20, nature 757 (revenus des immeubles).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**